

Image not found or type unknown



Décès du bailleur et vente du logement

Par **Wily69**, le **06/11/2008 à 10:51**

Bonjour, rnJ'ai appris par hasard le décès de mon bailleur il y a 2 mois, la régie en charge de mon appartement ne m'en a pas informé. rnJ'ai appris de façon officielle il y a 2 semaines que les héritiers voulaient vendre le logement que j'occupe. rnMon bail arrive à terme en Juin 2010. rnles héritiers de mon bailleur ont-ils le droit de me donner congé avant la fin de mon bail (dans la mesure où ils respectent le préavis de 6 mois) pour vendre mon logement ?